



edito

Monsieur POULCALLEC ayant fait valoir ses droits à la retraite, j'assure l'intérim de l'établissement depuis le 20 septembre dernier. Les dernières évolutions majeures connues par l'établissement sont les suivantes : Communauté Hospitalière de Territoire ; visite du Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Centre ; ouverture du Centre d'Accueil de Jour pour patients Alzheimer (CAJA). Elles sont détaillées ci-dessous.

Par ailleurs, le Centre National de Gestion a procédé à la nomination du Directeur des 3 établissements constituant la CHT. Son identité et son parcours sont précisés ci-contre.

Joëlle REBY, Directrice par intérim du CHAM

CHT

En application de la loi HPST « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » une Communauté Hospitalière de Territoire « Pays du Gâtinais, du Pithiverais et du Beaunois » a été constituée en Juin 2010 et approuvée par l'Agence Régionale de Santé du Centre le 20 Août 2010.

Cette communauté est constituée du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, du Centre Hospitalier de Pithiviers et du Centre Hospitalier de Beaune La Rolande.

La CHT a pour objectifs :

- l'application d'un projet médical partagé et évolutif
- la constitution et l'utilisation d'outils communs
- La mutualisation des fonctions support dans les domaines médical, logistique et administratif

Une communication régulière sera faite en fonction des évolutions de cette coopération.

VISITE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ARS DU CENTRE

M. LAISNE, Directeur Général de l'ARS du Centre, accompagné du Dr OCHMANN, Directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale et de M. DOOR, Député Maire de Montargis, est venu au CHAM le 07/10/2010.

Après une présentation de l'établissement et de ses partenaires privés et publics, il a visité le service de cardiologie, les urgences, l'IRM et l'UHP. Il a pu ainsi constater que le CHAM était devenu le pôle de santé de référence de l'Est du Loiret.

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR POUR PATIENTS ALZHEIMER

Le Centre d'accueil de jour pour patients atteints de la maladie d'Alzheimer comportant 15 places a été ouvert le 04/10/2010 dans des locaux construits à proximité immédiate de l'EHPAD « au Fil de l'Eau ».



Prise de fonctions du nouveau Directeur, M. Didier POILLERAT

Juriste de formation, M. POILLERAT a suivi le cursus de formation des Directeurs d'Hôpitaux dispensé par l'ENSP (devenu depuis l'EHESP – Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique).

Son parcours professionnel lui a permis d'exercer ses fonctions dans toutes les catégories d'établissements (d'hôpital local à centre hospitalier régional) en qualité de Directeur Adjoint ou Chef d'établissement.

La Direction des établissements de Montargis, Pithiviers et Beaune la Rolande correspond à son 5^e poste.

Il a pris ses fonctions le 15 novembre 2010.

sommaire

EDITO p1

CHAM'INFORME p2 & 3

- L'Aroma-réflexologie au service des patients
- De nouvelles stratégies contre l'alcool
- Accompagner le deuil périnatal

CELA SE PASSE AU CHAM p4

- Sport en tête

PROCHE DE VOUS p5

- La parole est à vous
- Nouveau bureau CME

CHAM'ETIER p6

- Le biomédical une petite cellule dans un grand corps « médical »

CHAM'INTÉRESSE p7

- CESU : Chèque Emploi Service Universel
- RAID des SAMU : le CHAM à l'honneur

MEMENTO p8

- Arrivées
- Départs
- Mariages
- Naissances
- Décès

comité de rédaction :

Directeur de la Publication :

D. POILLERAT

Rédactrice en Chef : *C. ROMANELLI*

Rédactrice Adjointe : *E. BREME*

Secrétaire de Rédaction : *V. DELANDE*

Membres : *D. BADOU ; MF. BENMALEK*

N. BLOCH - N. BREMONT

V. BOUDAUD-MATJASEC - H. PELLE.

Illustrations : *CHAM & Imp. Centrale.*

L'AROMA-REFLEXOLOGIE au service des patients

Qu'est-ce que la réflexologie ? C'est l'étude et la pratique du massage spécifique de certaines zones des pieds et des mains, correspondant à d'autres régions du corps ; elle offre une autre approche du soin, permettant un contact thérapeutique inhabituel sécurisant. C'est un traitement adjuvant de la douleur chronique, du stress, des insomnies..., utilisé dans certains centres d'oncologie parisiens (ex : institut Curie) pour améliorer la tolérance à la chimiothérapie.

A l'initiative du Docteur LATORRE, Madame Nicole MAGNIN (cadre) a rédigé un projet de formation à la pratique de l'aroma-réflexologie pour les paramédicaux, prenant comme références la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et le plan d'amélioration de la prise en charge de la douleur 2006-2010.

La médecine B accueille des patients douloureux, et la prise en charge de la douleur est l'un de ses objectifs de soin.

Cette formation permet de réduire l'intensité de la douleur chronique des patients par l'association de l'aroma-réflexologie aux traitements médicamenteux, voire de diminuer la posologie des antalgiques.

Le Docteur LATORRE (et son groupe de travail : Docteur POCQUET, Mme MAGNIN) a présenté ce projet au Docteur LEMESLE et au C.L.U.D. pour validation.

Neuf paramédicaux (I.D.E., Kiné, Cadre) et un médecin ont bénéficié de cette formation de 4 jours, organisée sur le site du CHAM, du 18 au 22 mai 2010. Celle-ci a été dispensée gracieusement par Monsieur DE ROBERT, et les frais annexes ont été pris en charge par l'association Complémentarité en médecine interne.

On ne peut que remercier les agents hospitaliers pour leur motivation, ayant accepté de suivre cette formation sur leur temps personnel ; celle-ci pourrait être renouvelée au besoin, afin d'avoir plus de soignants formés sur le C.H.A.M.

Les fiches d'évaluation de la douleur et les posologies des antalgiques seront les meilleurs indicateurs de résultats.

Nicole MAGNIN, Coordinatrice cancérologie

Marianne MANNEVY, Technicienne de laboratoire

De nouvelles stratégies contre l'alcool

Un groupe de recherche de stratégie au CHAM ?

Depuis février 2010, l'unité fonctionnelle d'addictologie propose tous les jeudis de 14h à 15h30 à la salle de réunion ELSA (2^e étage du bâtiment de gérontologie) un "Groupe d'échanges et de recherche de stratégies". Ce nouveau groupe est co-animé par l'association Alcool Dépendance Danger, présente sur le Montargois depuis avril 2009. Il s'agit d'amener chacun à trouver ses stratégies propres dans sa gestion du maintien de l'abstinence alcoolique au quotidien. La discussion s'engage autour d'un programme de prévention de la rechute mettant en scène le parcours de quatre protagonistes.

Le groupe compte en moyenne une dizaine de personnes. Celles-ci sont orientées par les services ou viennent de leur propre initiative par le biais du bouche à oreille. On conseille de prévenir le secrétariat ELSA dans la semaine pour s'assurer que le groupe ait bien lieu et pour pouvoir anticiper le nombre de participants. Ce groupe vient en complément des consultations individuelles et des groupes de parole proposés sur l'hôpital et à l'extérieur.

Coline SANTIAGO, Psychologue ELSA

**Le secrétariat ELSA est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 16h30
et le vendredi de 9h à 12h - 02 38 95 91 37**

J'ai intégré le pôle femme-enfant en janvier 2009 après avoir travaillé en soins palliatifs pendant trois ans. J'étais donc sensibilisé à la détresse que provoque le deuil pour les proches, mais aussi à la difficulté pour les soignants d'accompagner ces moments si pesants.

Lorsque j'ai été confronté à la question de la mort périnatale à la maternité, je me suis rendu compte à quel point cette réalité était encore moins simple à prendre en compte. J'ai découvert le silence qui entourait ces moments là, la souffrance non-exprimée, la volonté de l'équipe soignante de protéger les parents et de se protéger soi-même en en parlant le moins possible, en escamotant la peine, en évitant de parler pour éviter de penser.

LES PARENTS NOUS CONFIRMENT BIEN QUE L'ATTENTION QUE NOUS LEUR PORTONS EST FONDAMENTALE POUR SUPPORTER CES TEMPS DOULOUREUX ET ENVISAGER LA SUITE.

Des proches confrontés à la perte d'un bébé autour de la naissance m'ont beaucoup appris par leur témoignage. Des parents également que j'ai reçus en consultation, parfois des années après cet événement, ont pu parler de leur expérience.

Progressivement il a été possible d'échanger sur ce que vivaient les soignants : le vécu des sage-femmes et des gynécologues, souvent « en première ligne » en salle de naissance ainsi que celui des aides-soignantes, infirmières et agents hospitaliers dans le contact direct avec les parents.

Des questions nombreuses se posaient alors sur la façon de prendre en compte la souffrance des parents, de gérer cet événement si délicat, et de faire face parfois à l'agressivité et la colère des proches. A quelques-uns et sur l'initiative du Dr Boutheina BEN ROMDHANE, gynécologue, nous avons créé un groupe de travail en juin 2009 avec des soignants intéressés (Fadila André, Stéphanie Piton, Catherine Landy, Mylène Lacombe et Edith Chapeau, entre autres).

Depuis un an maintenant, ces réunions ont lieu régulièrement et permettent de reparler de chaque situation de deuil périnatal accompagnée

dans le service (mort fœtale au cours de la grossesse ou interruption médicale de la grossesse). Cela permet à la fois d'exprimer, dans une confiance mutuelle, ce que chacun a pu ressentir, mais aussi de réfléchir à ce que vivent les parents pour adapter progressivement nos façons de faire.

Loin de tout protocole standard, chaque parent demande à être pris en considération différemment en fonction de son histoire personnelle. Beaucoup de questions sont aussi abordées comme la présentation de l'enfant aux parents, les obsèques, le suivi du deuil, le vécu des frères et sœurs, l'attitude à adopter aux différents temps de l'accompagnement. Les réponses se construisent alors ensemble et dans le temps.

Invitée par le service, l'association « petite Emilie », composée de parents et de professionnels, est venue témoigner et nous informer des aspects multiples de cet événement qu'est la perte d'un bébé. Ils nous ont aidés à comprendre combien les parents ont besoin, au-delà des soins du corps, que l'on prenne soin d'eux dans ce qu'ils ressentent et tout au long du processus, de l'annonce de la mort fœtale jusqu'à la prochaine grossesse éventuelle.

Des agents d'autres services (administratifs, funérarium, aumônerie...) ont pu participer ponctuellement à ces groupes de travail pour partager nos expériences et essayer de coordonner au mieux le soutien apporté aux parents.

Nous avons également choisi de mettre en place un groupe de parole et d'entraide pour les parents. Ainsi, tous les deux mois depuis janvier 2010, le vendredi entre 18h00 et 20h00 nous recevons, à trois ou quatre soignants, les parents qui désirent échanger entre eux sur leur expérience. Ces moments sont très riches et très soutenant pour les parents mais aussi très formateurs pour nous, soignants. Les parents nous confirment bien que l'attention que nous leur portons est fondamentale pour supporter ces temps douloureux et envisager la suite.

Nous souhaitons maintenant que tous ceux qui se sentent concernés puissent participer à cette dynamique en venant échanger au cours des réunions de travail. C'est un chemin long et difficile mais passionnant et très enrichissant.

*Emmanuel CACHEUX, Psychologue du pôle Femme-Enfant
(en lien avec le Dr Boutheina BEN ROMDHANE)*

L'événement « SPORT EN TÊTE » dans le Montargois



Dans le cadre de l'Association Sport en Tête (cf. art. CHAM info n° 36 Mars 2010), l'ensemble des équipes du Service de Psychiatrie Adulte, aidé par la direction du CHAM et grâce à la commune d'Amilly, a accueilli, le 16 septembre 2010 au Domaine de La Paillèterie, quelques 150 personnes (patients - hospitalisés ou en voie de réinsertion- et encadrants) pour participer à une rencontre inter hôpitaux où le Sport était à l'honneur.

Plusieurs établissements ont participé à cet événement : Ville Evrard (93), Ainay-le-Château (03), Saint-Vaury (23), Dun-sur-Auron (18), La Charité-sur-Loire (58) et Romorantin (41).

C'est la première fois que les soignants de psychiatrie du CHAM organisaient un tel événement. Un investissement (de plus de six mois) et une participation active de l'ensemble du personnel du service de Psychiatrie ont été nécessaires pour mettre en place cette journée visant à promouvoir la santé et le sport en psychiatrie.

Une « chasse à l'image » a eu lieu le matin. Le principe de cette activité était de retrouver un lieu donné sur la base d'indices répartis sur l'ensemble du domaine.

Un relais sportif a eu lieu l'après-midi. C'était un parcours établi avec différents obstacles sur lequel les équipes (10 au total) devaient s'affronter.

La compétition était présente à chaque instant. L'enjeu était de taille puisque toutes les équipes visaient la victoire. Cependant la convivialité et la bonne humeur étaient bien présentes.

Cette journée s'est terminée par la remise de récompenses en présence de Mme PARE (*Présidente du Conseil de Surveillance du CHAM*), de Mme ROMANELLI (*Directrice de la communication et DALT du CHAM*), de Mme BENMALEK (*chargée de la communication du CHAM*) et de M. DIXMIER (*représentant de l'UNAFAM, association d'utilisateur*).

Ce fût avec un grand plaisir que Chantal Goimbault (*Cadre du Pôle de Psychiatrie*) a remis les prix et a clôturé cette manifestation en donnant rendez-vous à tous l'année prochaine.

Cette journée fût un réel succès. D'ores et déjà le rendez-vous est pris pour réitérer cet événement.

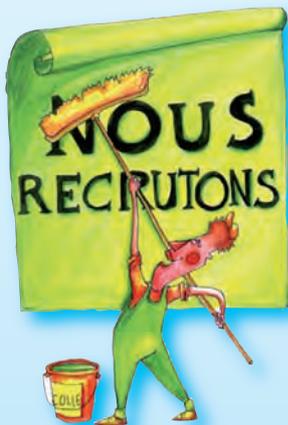
Nous tenons à remercier pour leur collaboration et leur aide précieuse tous les services du CHAM ainsi que la Mairie d'Amilly qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Merci et à l'année prochaine.

L'équipe du CATT



« LA PAROLE EST A VOUS !!! »



Chère lectrice, cher lecteur,

Il y a quelques jours vous avez été destinataires d'une enquête de satisfaction visant à apprécier votre intérêt et vos propositions pour Le CHAM'INFO.

En effet, parallèlement à la création d'une direction de la communication, le comité de rédaction a souhaité « ausculter » le succès de l'un des outils majeurs d'information et de communication du CHAM. Nous attendons les résultats et espérons de nombreuses réponses. Mais l'équipe chargée de la communication souhaite aller plus loin encore et, rêvant un peu, se plaît à imaginer « un comité communication et culture » à l'instar de nombreux centres hospitaliers.

Conforter la notoriété du CHAM aussi bien auprès des professionnels que des usagers est une mission prioritaire que s'est donnée notre équipe dans le cadre du projet d'établissement. Créer du lien est aussi primordial dans un établissement multi-sites et fondant une Communauté Hospitalière de Territoire aux entités distinctes mais liées par de multiples intérêts.



L'exposition « L'Hôpital a du talent ! » est un exemple de cet aspect culturel et événementiel de la communication que le CHAM pourrait développer et répercuter sur son site Internet. Nous vous solliciterons donc pour connaître votre désir de participer à ce comité et/ou à d'autres formes de supports (oraux et écrits visuels) afin de diffuser à l'interne et à l'externe tout le dynamisme du CHAM, mais aussi son histoire, ses valeurs et ses projets ...

Pour aller plus loin

*Carole ROMANELLI : 9004
cromanelli@ch-montargis.fr*

*Marie-France BENMALEK : 9006
mfbenmalek@ch-montargis.fr*

*Valérie DELANDE : 9001
vdelande@ch-montargis.fr*

*Carole ROMANELLI,
Directrice Adjointe chargée
de la DALT et de la Communication*

Nouveau bureau CME

Les membres de la CME ont été renouvelés par voie d'élection le 8 novembre dernier. Les médecins de l'établissement ont donc élu leurs confrères ci-dessous afin de les représenter.

Président : Docteur Alain BERTRAND

Vice-Président : Docteur Jean-Luc BREMONT

Membres du bureau : Docteur Walid NICOLA - Docteur Radoslaw PACAN

Le biomédical une petite cellule dans un grand corps « médical »

Comment présenter ce service aux « non initiés »

Le service biomédical nous ouvre ses portes.

Modeste par son effectif, le service biomédical (1 secrétaire à mi temps + 1 technicien + 1 cadre) a un rôle essentiel dans le fonctionnement du CHAM, et même de la CHT - une collaboration avec l'hôpital de Pithiviers est engagée.

Cham'info : Merci de nous recevoir dans vos locaux.

M. Chevy : Depuis environ 3 ans, nous nous situons au niveau 0 de l'établissement, nous permettant d'être au plus près des services.



Visite de l'atelier

« Réception, maintenance, contrôle... aujourd'hui le local n'est pas trop encombré. »



Je veux en savoir plus

Métier porteur, toujours en évolution, nécessitant des compétences dans divers domaines : électronique, électricité, physiologie, qualité, normes de sécurité...

A la fois technicien et qualicien, le biomédical est issu de la filière technique (Bac + 2), renforcé par des cycles de formation continue en centre spécialisé (Université Technologique de Compiègne).

Le rôle de l'ingénieur biomédical est de concevoir, conduire, contrôler, coordonner - le tout en respect d'une politique budgétaire.

Explosion technologique

Depuis sa création en 1981, l'équipe du CHAM a vu le matériel et les dispositifs évoluer, devenant de plus en plus sophistiqués et onéreux.

Le parc matériel du CHAM totalise 1200 dispositifs médicaux électriques allant du lecteur de glycémie jusqu'au scanner.

Pour les « équipements lourds » - matériel spécifique d'imagerie, laboratoire, autoclaves - des contrats de maintenance existent.

Cham'info : Quelles sont vos missions ?

M. Joseph : Missions à multi facettes et multi responsabilités : les deux principales actions sont l'achat de dispositifs médicaux et l'entretien des équipements.

Le service a un rôle d'interlocuteur et d'interface de communication entre professionnels de santé et prestataires externes. Nous tenons le rôle de « fournisseur interne » avec tout ce que cela implique en conseils, assistance, inventaire, coordination, gestion des risques... Domaine d'activité étendu bien au-delà de la maintenance.

Cham'info : Quand est-il des obligations réglementaires ?

M. Joseph : La traçabilité s'est imposée. L'objectif clairement affiché est la maintenance préventive, incontournable dans la prévention des risques (matério vigilance, pannes, pertes de performances). Qui dit qualité, dit protocoles (de maintenance, de contrôle) et uniformisation notamment pour des raisons de sécurité.

Cham'info : Comment communiquez-vous avec les utilisateurs ?

M. Joseph : Les formulaires papiers actuels et appels téléphoniques seront remplacés par un procédé de gestion informatique, présentant tous les avantages d'une bonne traçabilité, en lien avec l'inventaire des dispositifs de chaque UF. Nos interlocuteurs ?

Tous les services de soins, bloc, stérilisation..., médecins, pharmaciens, cadres, personnel soignants...



CESU : Chèque Emploi Service Universel

De quoi s'agit-il ?

C'est un titre de paiement, d'une valeur faciale de 10 € ou 20 €, qui permet de rémunérer de façon simple et sécurisée les services à la personne, de nature :

- service à la famille (garde d'enfants à domicile, soutien scolaire...),
- garde d'enfants hors du domicile (assistante agréée, crèche...),
- services aux personnes dépendantes,
- services de la vie quotidienne (ménage, repassage...).

Le CESU est entièrement pré-financé ce qui signifie qu'il n'y a pas de participation de l'agent. Il est exonéré des cotisations sociales (URSSAF, CSG, RDS) et de l'impôt sur le revenu (sauf cas particulier d'emploi direct).

Bénéficiaires :

Sont bénéficiaires les agents en position statutaire d'activité qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels non médicaux. Aucune condition d'ancienneté n'est requise pour les titulaires et stagiaires. Les contractuels et emplois aidés doivent avoir une ancienneté de 6 mois.

Conditions :

- l'agent doit avoir un numéro CGOS et des droits ouverts pour l'exercice ; dans le cas contraire, il devra constituer un dossier,
- une seule attribution de CESU est faite par foyer par an, même en cas de couple hospitalier,
- le montant annuel de CESU est déterminé en fonction du quotient familial de l'agent :

Quotient familial	Montant du CESU
inférieur ou égal à 585,00	200 €
de 585,01 à 690,00	150 €
de 690,01 à 810,00	120 €
de 810,01 à 1 000,00	80 €
supérieur à 1 000,01 ou ressources non communiquées	50 €

Les agents intéressés pourront se procurer le formulaire de demande sur le présentoir situé au niveau 1 de l'Administration (à proximité du bureau n° 5 de la DRH) et devront le retourner signé avant le 10 du mois au CGOS : 3, rue Paul Langevin - CS 10011 - 45071 ORLEANS cedex 2 - www.egos.info

Dominique TERRILLON, AAH à la DRH

www.cgos.info

Le CHAM à l'honneur !

Pour la 7^e édition du RAID des SAMU-Urgences le CHAM (organisateur l'an dernier) est allé défendre ses couleurs les 25 et 26/06/10 dans la Manche.

3 équipes étaient en lice :

- "Les Chaminettes" (équipe féminine) : C. LAVALETTE ; F. CAILLAUT ; V. THUILLIER
- "Les baroudeurs du CHAM" (équipe mixte) : M. RAMEAU ; V. VANDAELE ; F. LANDY ; C. LEFEVRE
- "Les fous de la forêt" (équipe masculine) : J. RONDEAU ; Y. FOUCAULT ; Y. GALUTTI.

Entre mer et bocage du pays Saint-Lois au pays Coutençais, 19 équipes se sont affrontées sous un soleil radieux. Contrairement à ce que l'on peut penser, il fait beau en Normandie !!

Au programme :

- 90 km de VTT avec orientation
- 30 km de course à pied + trial (toujours en orientation)
- kayak de mer + nage en mer
- run & bike
- escalade
- tir à l'arc
- épreuve surprise du goût : dégustation de fromages et boissons (dont certaines alcoolisées !).

Le week-end s'est clôt autour d'un repas convivial, dans une ambiance chaleureuse, avec dégustation de spécialités régionales.

Les résultats :

- équipe masculine : se classe 1^{re} de sa catégorie ainsi qu'au classement général
- équipe féminine : remporte la victoire dans sa catégorie
- équipe mixte : s'est brillamment défendue pour sa 1^{re} participation.

Les participants remercient les accompagnateurs et donateurs sans qui les couleurs du CHAM n'auraient pas pu être hissées si haut. Le RV est donné l'année prochaine à Dreux.

Véronique THUILLIER

